



Instructeur-riche des autorisations du droit des sols

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry recherche un.e instructeur.riche des autorisations du droit des sols.

Vous avez de bonnes connaissances en droit de l'urbanisme et de l'environnement, des capacités d'analyse, de synthèse et de lecture de documents graphiques et vous appréciez le travail en équipe et le contact avec le public ?

Nous sommes certainement faits pour nous entendre, votre candidature nous intéresse.

Vos missions

Vous instruirez les demandes d'autorisations du droit des sols confiées au service commun de l'EPCI :

- examen de la recevabilité et de la complétude des dossiers, détermination des consultations à faire,
- instruction de toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, déclaration préalable, permis d'aménager et certificat d'urbanisme opérationnel) pour toutes les communes de l'EPCI,
- suivi des dossiers en lien avec les partenaires extérieurs (A.B.F, SDIS, DDT...),
- suivi de la fiscalité de l'urbanisme (TA, RAP...)

Vous accueillez, informez et orientez les constructeurs, pétitionnaires ou maîtres d'ouvrage :

- conseil auprès des porteurs de projets

Vous assistez les communes pour le suivi des infractions au code de l'urbanisme :

- suivi des travaux et de la conformité des dossiers de Vierzon et relevé des infractions

**POSTE À POURVOIR : LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 31 JUILLET 2024**

Notre collectivité

La Communauté Vierzon-Sologne-Berry porte, avec réussite depuis plusieurs années l'**ambition du développement économique et de l'accompagnement de la transition numérique et énergétique**. Au coeur de son action : **répondre aux enjeux des générations futures** dans le domaine de l'environnement et du climat comme dans celui de l'innovation et des technologies du futur.

- 16 communes
- 39 000 habitants
- 66 agents
- 1 siège
- 14 directions
- 2 pôles ruraux
- 3 centres de loisirs intercommunaux
- Berry Sologne tourisme et Centre de congrès...

Le poste

Temps complet : 35 heures

Statut : Titulaire ou contractuel

Cadre d'emploi :

Adjoint administratif ou technique (Cat.C), rédacteur ou technicien territorial (Cat. B)

Lieu d'exercice :

Siège de la Communauté de communes (18100 Vierzon)

Intéressé(e) ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) **à l'attention de M. le Président de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry** – 2 rue Blanche Baron – 18100 VIERZON.

Pour obtenir des informations sur le poste, merci d'adresser votre demande par mail à ressources-humaines@cc-vierzon.fr ou par téléphone au 02 48 71 35 78.



Construire durablement notre avenir, avec vous